



Cité du Vatican, le 30.04.2022

Communiqué de presse

Signature d'une convention de coopération pour la nouvelle caserne

Le mercredi 4 mai 2022, à 10h00, sera signé au Palais Apostolique du Vatican une convention de coopération entre la Secrétairerie d'État du Saint-Siège et la "Fondation pour la Rénovation de la Caserne de la Garde Suisse Pontificale au Vatican".

Cet acte important s'inscrit dans le cadre de la cérémonie de prestation de serment de la Garde Suisse Pontificale, qui commémore le sacrifice héroïque des 147 gardes tombés lors du "sac de Rome" en défense du Pape Clément VII.

A suivre, de la part de la Fondation pour la caserne, le Président, Monsieur Jean-Pierre Roth, et le Vice-Président, Monsieur Stephan Kuhn, se tiendront à disposition des représentants des médias intéressés pour des interviews à 11h30 dans la Cour d'Honneur de la caserne de la Garde Suisse Pontificale.

Accréditation et participation :

Les journalistes et les opérateurs des médias qui souhaitent réaliser des interviews avec les messieurs susmentionnés doivent envoyer une requête, non moins de 24 heures avant l'événement, par le biais du système d'accréditation en ligne de la Salle de presse du Saint-Siège: **press.vatican.va/accreditamenti** et également au bureau des médias de la Garde Suisse Pontificale: **media@gsp.va**.

Pour toute demande relative aux accréditations, veuillez-vous adresser à la Salle de Presse du Saint-Siège, par courriel (accreditamenti@salastampa.va) ou par téléphone (+39-06-698. 45600, du lundi au vendredi de 11h00 à 13h00).

Contact :

Responsable des médias de la Garde Suisse Pontificale
Vice-Caporal Manuel von Däniken
+39-06-698-98100
media@gsp.va